



HAL
open science

Protéger ou contrôler le détroit ? La Réserve de la biosphère intercontinentale de la Méditerranée Andalousie (Espagne) - Maroc

David Goeury

► To cite this version:

David Goeury. Protéger ou contrôler le détroit ? La Réserve de la biosphère intercontinentale de la Méditerranée Andalousie (Espagne) - Maroc. MERS, DÉTROITS ET LITTORAUX : CHARNIÈRES OU FRONTIÈRES DES TERRITOIRES?, L'Harmattan, 2009, 978-2-296-10833-2. hal-01656638

HAL Id: hal-01656638

<https://hal.science/hal-01656638>

Submitted on 20 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre :

Protéger ou contrôler le détroit ? La réserve de la biosphère intercontinentale de la Méditerranée Andalousie (Espagne)-Maroc

David Goeury, [ENEC](#)

B. SEMMOUD (Dir.), [Mers, détroits et littoraux : charnières ou frontières des territoires ?](#), Paris : L'Harmattan, 2009, pp.271-285.

Le détroit de Gibraltar est un espace en pleine recomposition. Principal lieu de transit entre l'Europe et l'Afrique, il est à la fois un espace de circulation et une zone de fracture. Or, parallèlement aux multiples projets politiques, économiques et culturels, le Gouvernement autonome d'Andalousie et le Haut Commissariat marocain aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification ont décidé de créer la première réserve de biosphère intercontinentale, englobant un vaste domaine terrestre sur les deux rives reliées par le couloir maritime du détroit. Ce projet, unique et novateur, a été conçu comme un modèle de coopération Nord-Sud autour d'une question qui transcende les sociétés : la protection de l'environnement.

Cette communication voudrait analyser les objectifs et les méthodes de mise en place de cette vaste zone protégée. Un même programme de protection de l'environnement peut-il associer deux territoires, présentés comme possédant un héritage biogéographique et historique commun, mais qui connaissent des situations économiques très contrastées ? Son angélisme, qui s'articule autour des valeurs positives et légitimes, comme le développement durable et l'interculturalité, ne doit pas occulter la réalité des territoires. Le découpage des frontières y reste en débat, cette région est traversée de multiples flux illicites nés du différentiel économique et juridique entre l'Espagne et le Maroc, de plus, la forêt rifaine est présentée comme gangrenée par la culture extrêmement rentable du cannabis, source d'un vaste trafic en direction de l'Espagne, et enfin, elle a été, aussi, le lieu d'attente de milliers de migrants subsahariens clandestins, avant l'assaut du « mur de sécurité » de Ceuta en 2005.

Par conséquent, nous posons comme hypothèse que la mise en place de la dite réserve de biosphère intercontinentale de la Méditerranée participerait d'un processus de prise de contrôle d'un territoire par des pouvoirs étatiques. Ces derniers tentent ainsi de légitimer des politiques de régulation des flux illicites, au nom des valeurs supérieures, comme la protection de l'environnement, le développement durable, l'inter-culturalité, érigées comme mondiales et universelles.

Nous allons, donc, d'abord présenter le jeu des acteurs pour mettre à jour l'ensemble des stratégies politiques autour du projet, puis, nous nous demanderons si ce programme n'est pas la transposition d'un modèle andalou appliqué aux côtes marocaines, pour enfin, réfléchir sur le degré de participation de la population cible que sont les petits producteurs de cannabis marocains.

La création de la Réserve de Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée : un jeu d'acteurs à de multiples échelles

Le détroit reste un lieu de tensions interétatiques et semble partager deux mondes que tout oppose, l'Europe et l'Afrique, à l'image des niveaux de développement, l'IDH de l'Espagne étant de 0,928 alors que celui du Maroc est de 0,631, en 2006¹. Dans les médias, la frontière est, systématiquement, associée aux saisies régulières de cannabis, au drame des « pateras » qui s'échouent dans le détroit et surtout depuis la nuit du 28 au 29 septembre 2005, à l'assaut des grilles de Ceuta par plus de 500 migrants, majoritairement subsahariens². Les présides espagnols de Ceuta et Melilla sont au cœur de tensions nationalistes. Régulièrement, la frontière devient le théâtre d'affrontements physiques ou symboliques. La crise la plus forte fut celle de juillet 2002 autour de l'îlot *Leila* (pour le Maroc)-*Perejil* (pour l'Espagne) nécessitant une médiation américaine. Dernièrement, ce fut la venue du roi Juan Carlos à Ceuta et Mélilla, les 5 et 6 novembre 2007, qui a entraîné le rappel de l'ambassadeur du Maroc en Espagne, et des manifestations marocaines à proximité de l'enclave. Ainsi, même si la frontière est une zone de coopération intergouvernementale indispensable, elle est régulièrement instrumentalisée dans des logiques de politiques intérieures pour raviver un sentiment nationaliste. De ce fait, les relations entre les deux Etats à la frontière suivent le va et vient des ambassadeurs et des rencontres de réconciliation entre les ministres des affaires étrangères³.

A cette logique de clivage s'opposent des revendications de dépassement voire d'effacement symbolique de cette frontière portées par un nouvel acteur régional : le gouvernement autonome d'Andalousie⁴. Dans une stratégie de construction de sa légitimité à ses demandes croissantes d'autonomie politique et économique, la Junta de Andalucia se positionne

¹ Considérée comme l'une des différences d'IDH les plus fortes entre deux Etats frontaliers en paix.

² Ces hommes et ces femmes campaient dans la forêt du Jbel Moussa, une aire protégée qui jouxte l'enclave de Ceuta.

³ Par exemple, la rencontre du 3 janvier 2008 a mis un terme à la crise de novembre 2007.

⁴ L'Andalousie a bénéficié d'un statut de pré-autonomie le 27 mai 1978, avant d'être autonome en 1981.

comme un « trait d'union entre l'Afrique et l'Europe⁵ ». Pour cela, elle a d'abord financé des fondations culturelles, comme *El legado andalusi*, dont l'objectif principal est de montrer les liens historiques et sociaux avec le monde arabe et maghrébin, par de multiples expositions, publications, concerts. Elle met en valeur son passé commun avec le Maroc, en glorifiant l'époque médiévale « andalouse »⁶.

Le projet de réserve de biosphère intercontinentale prolonge cette démarche. En effet, si la frontière peut s'appuyer matériellement sur l'orographie du détroit, rupture « naturelle » spatiale majeure, l'Andalousie médiatise les continuités biogéographiques et socio-historiques, de part et d'autre d'un accident géologique. De multiples experts sont appelés à décrire la similitude des reliefs, de la faune et de la flore en utilisant le terme « d'arc bétique-rifain », fruit d'une « histoire géologique commune (...) base pour le développement des conditions du milieu naturel de chaque rive donnant lieu à de grands écosystèmes communs », « théâtre de huit siècles de communion entre Al Andalus et la Tingitane » (Del Rosario Pintos, 2005, 85), le détroit étant « l'axe de symétrie » d'un vaste carrefour intercontinental⁷.

Cette volonté est explicitée par le choix de la dénomination du projet. Ainsi, parmi les propositions d'appellation, formulées par la section andalouse, se trouvait celle de « Réserve de Biosphère transcontinentale Al-Andalus » présentée comme « un référent au monde commun des deux territoires et en même temps spécifique de chacun d'entre eux, riche de sens et ayant une grande valeur symbolique » (Del Rosario Pintos, 2005, 170). Le Maroc, pour sa part, avait proposé la « Réserve de la Biosphère Transméditerranéenne », ou la « Réserve de la Biosphère du Détroit de Gibraltar ». La dénomination finalement choisie de « Réserve de Biosphère Intercontinentale Méditerranéenne Andalousie (Espagne)-Maroc » positionne le projet comme un modèle à l'échelle mondiale, tout en excluant symboliquement l'Espagne, mise entre parenthèses derrière l'Andalousie. Par contre, l'interlocuteur de l'Andalousie reste l'Etat du Maroc, le Rif ou le Nord étant des réalités non-institutionnelles, malgré l'existence d'une agence de développement régionale appelée « agence de développement des provinces du Nord » depuis 1996. L'Andalousie souligne, ainsi, son autonomie régionale face au gouvernement central espagnol avec un partenaire marocain pour qui l'intégrité territoriale, comme élément sacré.

⁵ Site officiel de l'office du tourisme d'Andalousie, <http://www.andalucia.org>

⁶ <http://www.legadoandalusi.es/legado/contenido/index.html>

⁷ Le détroit n'étant apparu qu'après la fin du dernier âge glaciaire, son ouverture est décrite comme récente et brutale à l'image du mythe des colonnes d'Hercule, brutalement écartées par le demi-dieu.

Le projet de réserve de la biosphère apparaît comme un projet identitaire pour l'Andalousie. La politique de protection de l'environnement participe d'un espace de construction mémorielle. Les porteurs du projet cherchent à reconstruire un imaginaire naturel et culturel, dans des espaces protégés considérés comme éternels, devant les changements accélérés de l'espace régional. Le partenariat avec le Maroc est associé à un retour aux sources historiques où se croisent l'Al Andalus musulman et le Maroc espagnol. Les villes espagnoles et marocaines, comme Tarifa ou Chefchaouen, portent en elles les strates historiques successives, avec leurs médinas, leurs quartiers andalous ou coloniaux. Elles illustrent un constant va-et-vient entre conquérants et réfugiés. D'ailleurs, les inégalités de développement sont parfois associées à des inégalités de temporalité et pour de nombreux espagnols, le « Maroc » est leur « Moyen-âge »⁸.

L'Andalousie légitime cette politique identitaire par l'intégration de ce projet dans des programmes européens et mondiaux qui dépassent ainsi le cadre national espagnol. Le partenariat entre l'Andalousie et le Maroc est institutionnalisé dans le cadre du programme « Man and Biosphere » lancé par l'UNESCO en novembre 1971, l'Espagne et l'Andalousie y jouant un rôle croissant depuis 1995. Les réserves de la biosphère sont créées dès 1974 comme lieux représentatifs de la diversité des écosystèmes mondiaux, mis en réseau afin de capitaliser les expériences scientifiques et administratives de gestion de ces écosystèmes particuliers. L'Espagne avec 33 espaces⁹ et le Maroc avec 3 espaces¹⁰ participent de ce programme avec cent autres Etats. En 1995, c'est à Séville que les objectifs sont redéfinis, suite au *Protocole de Rio* de 1992, pour proposer des modèles de gestion d'espaces naturels selon des principes de développement durable. Puis, en 2000, à Pampelune, sont présentées les réserves de la biosphère transfrontalière, modèle de coopération directe entre des institutions dépendantes de deux appareils étatiques différents. Même si institutionnellement, ces réserves peuvent se limiter à une espèce végétale ou animale, les différents partenaires utilisent cet outil pour déployer une action multisectorielle associant économie, culture et politique et lui donner la résonance la plus forte possible, jusqu'à se prévaloir de favoriser le règlement pacifique de conflits frontaliers complexes¹¹. L'Espagne et surtout l'Andalousie,

⁸ Les campagnes publicitaires en Espagne insistent sur cette idée du voyage dans le temps. Les dates du calendrier musulman hégirien sont mises en avant pour illustrer l'idée que le Maroc serait encore au XV^{ème} siècle, soit au « Moyen-âge ».

⁹ Huit réserves sont en Andalousie.

¹⁰ L'arganeraie depuis 1998, les Oasis du Sud depuis 2000 et la Cédraie de l'Atlas qui est en projet.

¹¹ Parmi les réserves de la biosphère transfrontalières déclarées se trouvent celles du Delta du Danube (Ukraine- Roumanie), du Delta de la Rivière Sénégal (Sénégal- Mauritanie).

d'abord lieux de réflexion, veulent participer pleinement de ce mouvement en envisageant un projet très ambitieux de création de la première réserve de la biosphère intercontinentale entre l'Europe et l'Afrique.

Le projet est soutenu par d'autres instances comme l'Union mondiale pour la Nature (UICN) dont le centre de coopération est à Malaga. Et surtout, il s'inscrit à l'échelle européenne dans l'initiative INTERREG III-A (2000-2006) Andalousie-Maroc dont l'un des objectifs est de développer les espaces transfrontaliers périphériques de l'Union dans le cadre d'une politique de voisinage¹². Ainsi, les problèmes multiples de la gestion de la frontière sont abordés de façon indirecte par un projet commun de protection de l'environnement local et global (cinquième domaine prioritaire du programme)¹³.

L'Andalousie, en institutionnalisant de la sorte sa démarche dans le projet de Réserve de Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée, s'inscrit dans un emboîtement de programmes, à différentes échelles, mondiales et européennes, et renforce sa légitimité et sa légalité. La question environnementale devient un moyen de mobiliser les acteurs autour de questions politiques de gestion des inégalités de développement et ainsi de transformer une zone de tensions multiples en un espace de conciliation et de coopération mutuelle (Mokadem, 2006, 41).

Entre développement accéléré et prescription environnementale: un modèle de développement andalou ?

Si la constitution institutionnelle de la Réserve bénéficie d'un soutien quasi-unanime, sa mise en place se heurte à des principes de réalité. En effet, l'espace projeté concerné doit s'étendre sur approximativement un million d'hectares, équitablement répartis de part et d'autre du détroit. Or, il faut noter que les contextes régionaux entre l'Andalousie et le Nord du Maroc sont très différents. En effet, le Sud de l'Andalousie a connu, depuis les années 1970, un processus accéléré de concentration de la population et des activités, associant déprise rurale et littoralisation. Ainsi, la majeure partie des 556 976 habitants est concentrée sur le littoral, dont 115 871 habitants dans la seule commune de Marbella et 106 710 habitants pour celle d'Algesiras, tandis que les populations de l'intérieur s'organisent autour de petites villes ou dans des noyaux villageois. Les activités se sont aussi littoralisées sous la forme de stations balnéaires,

¹² Des régions françaises (Languedoc Roussillon et de PACA), et des communes sicilienne (Lucca), portugaise (Vila Real San Antonio) et espagnole (Estepa), ont choisi de développer un projet de partenariat avec la province de Chefchaouen dans le cadre du programme MÉRITE qui participe de l'initiative INTERREG III-B.

¹³ (2004/C 226/02), *Journal officiel de l'Union européenne*, 10.9.2004, p.4

d'agrovilles et de ports. Par contre le Nord du Maroc, avec une population de plus de 2,5 millions d'habitants, est en pleine transformation. Le processus de déprise rurale est à peine entamé. Car si le littoral méditerranéen entre Fnideq et Tétouan connaît un processus d'urbanisation accéléré, l'arrière pays reste densément peuplé avec plus de 120 habitants par km². La province de Chefchaouen, avec ses 525 000 habitants, est à 90% rurale et dominée par un habitat dispersé en une multitude de petits hameaux.

Dans ce contexte, la question est de savoir si le projet de réserve de la biosphère n'est pas tout simplement la transposition d'un modèle de développement andalou. En effet, le Nord du Maroc est fortement tourné vers l'Espagne. L'Andalousie, avec plus de 25 millions de touristes pour 8 millions d'habitants pour l'année 2006, et un port d'Algésiras dont le trafic est de 65 millions de tonnes, apparaît comme un exemple pour les régions de Tanger et de Tétouan qui peinent à dépasser le million de touristes pour 2,5 millions d'habitants et un port de Tanger ville dont le trafic est de 3,4 millions de tonnes.

Par conséquent, le royaume du Maroc a décidé de doter la région de vastes infrastructures portuaires et touristiques pour lui assurer un développement économique accéléré. D'abord, la création du port de Tanger Med, doit à terme, en 2012, permettre le transit de prêt de 8,5 millions de conteneurs EVP sur deux sites, pour générer 20 000 emplois directs, liés au port, et 100 000 emplois indirects, liés aux zones franches¹⁴. Parallèlement les agences urbaines, le ministère du tourisme et l'Agence du Nord espèrent créer 25 000 emplois grâce au tourisme en augmentant la capacité hôtelière de 5000 lits, entre Tétouan et Fnideq, en investissant de 2,6 milliards de dirhams (soit 240 millions d'euros). Pour accompagner ces grands programmes d'investissements, l'Etat envisage l'extension des agglomérations de Fnideq, de Tétouan et de Tanger, mais surtout la création de plusieurs villes nouvelles en prévision de l'afflux de travailleurs du monde rural. Le Nord du Maroc est donc devenu un immense chantier et pour mener bien ces projets, les administrations ont recours à de nombreuses entreprises étrangères dont des entreprises espagnoles qui reproduisent des schémas mis en place en Andalousie.

Or, si le processus de transformation économique de l'Andalousie a permis la multiplication progressive d'espaces prescrits, selon différents statuts, au fur et à mesure de la déprise rurale, au Maroc, l'action de prescription est relativement récente et intervient dans ce contexte de reconfiguration complète du territoire. Ainsi, en Andalousie, la Réserve de la Biosphère Intercontinentale englobe un ensemble d'espaces déjà concernés par un programme de protection. Ainsi, aux deux réserves de la biosphère de Sierra de Grazelma et de Sierra de

¹⁴ Ce port est associé à la ZES de Melloussa de 600 ha qui doit accueillir le site de production de Renault-Nissan devant produire 200 000 véhicules par an à l'orée 2010.

las Nieves, s'ajoutent les parcs naturels d'Alconocales et d'El Estrecho, des sites naturels et des sites d'importances communautaires (*lugares de importancia comunitaria* dans le cadre du programme Natura 2000) soit près de 442 000 ha. Tous ces espaces sont sous l'autorité du gouvernement autonome d'Andalousie, depuis 1982, date du transfert des compétences environnementales et sont encadrés par le programme RENPA. Des espaces interstitiels, sans protection, sont facilement intégrés au projet de réserve de la biosphère, pour former un bloc relativement homogène de près de 500 000 ha, désignés sous l'appellation de « monts ». Par contre, le Nord du Maroc compte beaucoup moins d'espaces déjà protégés. Il n'existe que le seul Parc Naturel de Talasemtane couvrant moins de 64 000 ha et deux « sites d'intérêts biologiques et écologiques », Sidi Moussa et Jbel Bouhachem, cumulant 12 000 ha identifiés préalablement à un classement. De ce fait, l'espace marocain concerné par le projet est en situation de retard de prescription par rapport à l'Andalousie. Par conséquent dans le cadre de la politique nationale, mais aussi stimulé par des partenariats étrangers, le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification se lance dans la création de deux entités que sont le Parc National du Jbel Moussa et le Parc Naturel Régional de Bouhachem. A eux deux ils doivent couvrir 200 000 ha supplémentaires en s'appuyant sur les deux SIBE existants. Malgré cette politique volontariste en cours de légalisation, l'espace pressenti pour la réserve de la biosphère reste encore indéterminé. La localisation des 500 000 ha est juste esquissée sur les documents de travail.

En 2006, pour prévenir toute tension entre les différents projets d'aménagement, indispensables au développement économique de la région et la création d'un espace protégé, les objectifs marocains de la réserve de la biosphère sont reformulés en distinguant trois zones. Une première zone qui ne dépasserait pas les 10% de l'espace concerné, soit 50 000 ha, bénéficierait d'un programme de protection radicale, sous la forme de sanctuaires naturels. Une seconde zone, plus vaste, plus ou moins densément peuplée, intégrerait des projets de conservation des ressources naturelles, pour maintenir les équilibres traditionnels entre les activités humaines et le milieu biogéographique. Enfin une troisième zone périphérique, pouvant comprendre des espaces en pleine transformation, serait un espace de sensibilisation aux enjeux du développement durable, en conservant des frontières volontairement floues, symboles de l'ouverture de la réserve de la biosphère sur le reste du territoire.

Notons que la réserve de la biosphère se déploie avant tout dans l'arrière pays. L'espace maritime et les littoraux protégés se limitent sur la côte espagnole, au parc d'El Estrecho, de part et d'autre de Tarifa, tandis que sur la rive marocaine, seule est concernée la façade maritime du Parc du Jbel Moussa, insérée entre le port de Tanger-Med, à l'Ouest, et les grilles de sécurité de

Ceuta, à l'Est. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'enclave de Ceuta est exclue du projet, apparaissant comme un espace autre, ni andalou, ni marocain, du fait de son statut contesté. Par contre, l'îlot Lëila/Perejil y est intégré, les associations marocaines de protection de la nature profitant du flou des statuts pour la considérer comme un élément du parc national du Jbel Moussa¹⁵. Par conséquent, la dimension maritime de la réserve de la biosphère reste limitée, même si les concepteurs insistent sur le milieu exceptionnel que constitue le détroit, avec ses espèces emblématiques, très populaires, que sont les dauphins (communs et souffleurs) et le phoque moine. La Réserve de la Biosphère apparaît comme deux massifs continentaux, reliés par une bande maritime. Le littoral est considéré comme trop stratégique économiquement pour être mis en défens.

Protéger la « nature » pour lutter contre la production de cannabis.

La réserve de la biosphère se déploie donc essentiellement dans un arrière pays présenté comme oublié par le développement économique, surtout dans sa partie marocaine, où elle est centrée sur la province de Chefchaouen¹⁶. Cependant, cette région produit, à elle seule, pas moins de 40% du cannabis consommé en Europe.

En effet, la province de Chefchaouen est dominée par la monoculture du kif. Elle échappe aux campagnes de destruction centrées sur la province de Larache, où l'autorité arrache les plantations et condamne lourdement les agriculteurs (jusqu'à 9000 euros d'amende)¹⁷. En 2003, la région de Chefchaouen représente 66 699 ha soit 50% de la superficie totale des cultures de Cannabis au Maroc, et 44% de la production avec 20 691 tonnes. Cette culture couvre 13% des terres agricoles et assure 50% des revenus des agriculteurs. En 2005, si la superficie s'est réduite à 40 529 ha, par contre la production a augmenté atteignant 34 823 tonnes. Si pour les autorités nationales et internationales, c'est un signe de la réussite progressive des plans d'éradication, il faut bien nuancer cette analyse. A la lecture des chiffres officiels fournis par l'ONU et des enquêtes de terrain dans la région de Chefchaouen, on observe davantage une recombinaison du système productif. En fait le kif est devenu une culture commerciale, cultivée de préférence sur les terres irriguées, dont le rendement s'est accru de 33% atteignant 2 006 kg/ha. Seules, les terres non irriguées, moins rentables (rendement de 621 kg/ha), sont progressivement abandonnées. En effet, l'hectare non irrigué rapporte 31 000

¹⁵ Comme la fédération marocaine de chasse qui précise les espaces protégés interdits à la chasse. <http://fmr.org.ma/prov.tetouan.htm>

¹⁶ L'IDH provincial était de 0,336 en 2004.

¹⁷ Les superficies cultivées après s'être accrues se sont réduites de 120 500 à 72 500 ha.

dhs, contre 100 300 dhs pour l'hectare irrigué. Ce phénomène traduit une certaine professionnalisation et la diminution des producteurs occasionnels ponctuels qui mettent en valeur des terres non irriguées. Ainsi, le nombre de familles continuant à cultiver le cannabis diminue faiblement passant de 96 600 à 89 800. Parallèlement, si la culture est éradiquée au Sud, dans la province de Larache, elle se redéploie au Nord, dans la région de Tétouan. Si la superficie cultivée n'y a augmenté que de 11%, la production a été multipliée par cinq, passant de 1 867 tonnes à 8 501 tonnes (UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME, 2006, 254-262).

Or, l'agriculture du kif est présentée par la plupart des experts comme une menace pour les espaces forestiers. Ils construisent le modèle de l'agriculteur pauvre, ne trouvant pas de terre à louer, qui n'hésite pas à brûler des espaces forestiers pour cultiver le cannabis. Dès lors, le projet de réserve de la biosphère est clairement présenté comme une alternative et un moyen de lutte contre la monoculture du cannabis. L'emprise spatiale de la réserve envisagée en 2005 se superpose avec les zones d'expansion de la culture du kif en 2004. Cependant sur le terrain, les administrations marocaines sont partagées. Si l'autorité du ministère de l'intérieur fait preuve de fermeté dans la province de Larache, elle laisse régner un espace de tolérance pour les provinces de Chefchaouen et de Tétouan. De son côté, le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts considère que son domaine de compétence se limite à la préservation de la ressource forestière et n'intervient que si la culture du cannabis s'étend sur des espaces forestiers. Il communique surtout sur la prévention du risque d'incendie. Quant à la culture du cannabis, il renvoie le problème au ministère de l'agriculture considérant que les terres cultivées sont des terres agricoles hors de leurs prérogatives. Officieusement, certains cadres n'hésitent pas à affirmer que la production de cannabis n'est pas une menace mais une alliée, permettant aux agriculteurs d'augmenter leurs bénéfices sans augmenter les superficies agricoles et sans accroître l'élevage extensif dans les domaines boisés. Le cannabis apparaît comme un palliatif à la grande pauvreté rurale, permettant de maintenir de fortes densités de population. Cette idée gagne aussi certains experts européens qui préfèrent la production du cannabis à l'exode rural qui, dans le Rif, se traduit par l'émigration vers l'Europe¹⁸.

Dans ce contexte, des ONG, financées par des institutions européennes ou mondiales, multiplient les actions de sensibilisation et surtout des projets de développement dit durable, dont les objectifs seraient de remplacer, à terme, la production de cannabis, sans appauvrir la population. L'Andalousie n'est pas le seul acteur extérieur. En effet, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient

¹⁸ Toutes ces réflexions se font bien-sûr en aparté, surtout si les dits experts sont mandatés pour proposer des solutions alternatives.

dans le cadre de la création du parc naturel de Bouhachem, USAID (United States Agency for International Development) a eu pour mission de développer le tourisme rural, et la Catalogne espagnole finance un réseau d'ONG à Chefchaouen. Le projet de Réserve de la Biosphère, du fait de sa dimension globale, n'est pas concurrent, mais complémentaire de toutes ces actions. Il est présenté comme une opportunité sérieuse à même de fédérer tous les projets en leur donnant une résonance mondiale. D'ailleurs l'Andalousie apparaît, là aussi, comme un modèle. Par la mise en valeur de ses aires protégées, à la fois en créant un réseau de gîtes d'étapes et en valorisant les productions locales sous les labels « produits biologiques » ou « Parque Natural de Andalucia ». Elle draine 55,93% du tourisme rural en Espagne, soit 1,9 millions de touristes qui génèrent 725,3 millions d'euros de chiffre d'affaires. Par contre, la province de Chefchaouen attire moins de 1% du tourisme rural marocain, avec 10 500 nuitées en 2005, générant un chiffre d'affaire de moins de 200 000 euros. La majorité des touristes se contente d'une simple excursion dans la ville de Chefchaouen, avant de repartir vers Tétouan, Tanger ou Fès. Le projet de Réserve de la Biosphère Intercontinentale prend, alors, la forme d'un transfert de compétences Nord-Sud, à fin de développer de nouvelles activités génératrices de revenus, liées à la protection de l'environnement.

Ces projets sont à la recherche de la participation communautaire, comme source de légitimité et garantie de réussite. Les intervenants étrangers soulignent la bonne volonté des populations locales qui s'investissent dans tous les projets alternatifs de développement rural. Au-delà d'une autoglorification des experts internationaux qui cacheraient des résistances locales, l'enquête de terrain révèle une stratégie pragmatique des agriculteurs dont l'espace de production est de plus en plus intégré au marché international par les financements européens. En effet, l'agriculture du cannabis n'est pas une activité concurrente de la Réserve de la Biosphère. Elle se concentre désormais sur les terres irriguées les plus rentables, à proximité des villages. Et même si certains agriculteurs sont peu demandeurs d'interventions étatiques du fait de la large plus-value réalisée par la culture du cannabis, la tradition de pluriactivité est perpétuée par de nombreuses familles. La commercialisation du cannabis représente en moyenne des revenus de 20 000 à 40 000 dhs par ferme, soit seulement 50% des revenus familiaux pour de nombreux agriculteurs. De ce fait, ils sont favorables au développement d'autres projets permettant de générer d'autres revenus. Même les plus aisés s'impliquent de manière formelle pour rester sur les listes de bénéficiaires éventuels de futurs programmes et, ainsi, conserver une position d'interlocuteur privilégié. De plus, ils sont favorables à la multiplication des ONG et des agences de développement, car elles recrutent des jeunes diplômés souvent originaires de la région et donc créent potentiellement des emplois locaux pour leurs enfants qui ont poursuivis des

études supérieures¹⁹. Dans ce contexte, certains observateurs notent que la culture du kif a été volontairement exposée par certaines communautés, pour attirer les projets internationaux.

Les projets les plus porteurs sont la production et la commercialisation de produits agricoles à haute valeur ajoutée, comme l'huile d'olive, le miel²⁰, le fromage de chèvre et des produits traditionnels, peu connus du public, comme le *samet* (mélasse de raisin sucrée), proclamés « produits du terroir » (El Merzguioui M., 2006, 35). Les femmes sont encouragées à produire des textiles, comme des tapis ou des voiles colorés. Les experts internationaux assurent la labellisation « produit biologique » et « commerce équitable » en mettant en relation les associations et les coopératives locales avec les réseaux de diffusion européens. Ainsi, l'association ATED (L'Association Talassemantane pour l'Environnement et le Développement) organise une foire des produits du terroir en pleine saison touristique, à Chefchaouen, du 20 au 23 juillet 2007 et finance tout au long de l'année un point de vente permanent, à Chefchaouen. Parallèlement, la création de gîtes ruraux est décrite comme un maillon essentiel du développement du tourisme rural, en créant des points de contacts privilégiés entre touristes et population locale. Cependant, actuellement, leur nombre limité et leur faible fréquentation n'en font pas une réelle alternative économique, mais davantage un complément de revenus²¹.

La population bénéficiaire se mobilise au gré des projets. Les coopératives sont massivement féminines en proposant des activités complémentaires aux activités domestiques. Les hommes, hormis quelques propriétaires de gîtes, sont inscrits, mais moins impliqués, préférant se consacrer à des activités plus rentables comme le cannabis ou la recherche d'un travail sur les grands chantiers de la région. Par contre, de jeunes diplômés s'investissent dans les associations locales pour obtenir une reconnaissance sociale voire un rôle politique au sein de leur communauté d'origine. Cette jeune génération n'hésite pas à donner aux projets une dimension identitaire en les associant parfois à des revendications régionales vis-à-vis du pouvoir central marocain.

Conclusion :

La Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée est présentée comme un projet généreux, braudelien, autour d'un espace carrefour

¹⁹ Ce phénomène a été décrit par Sophie Moreau sur l'île de Madagascar (Moreau, 2004).

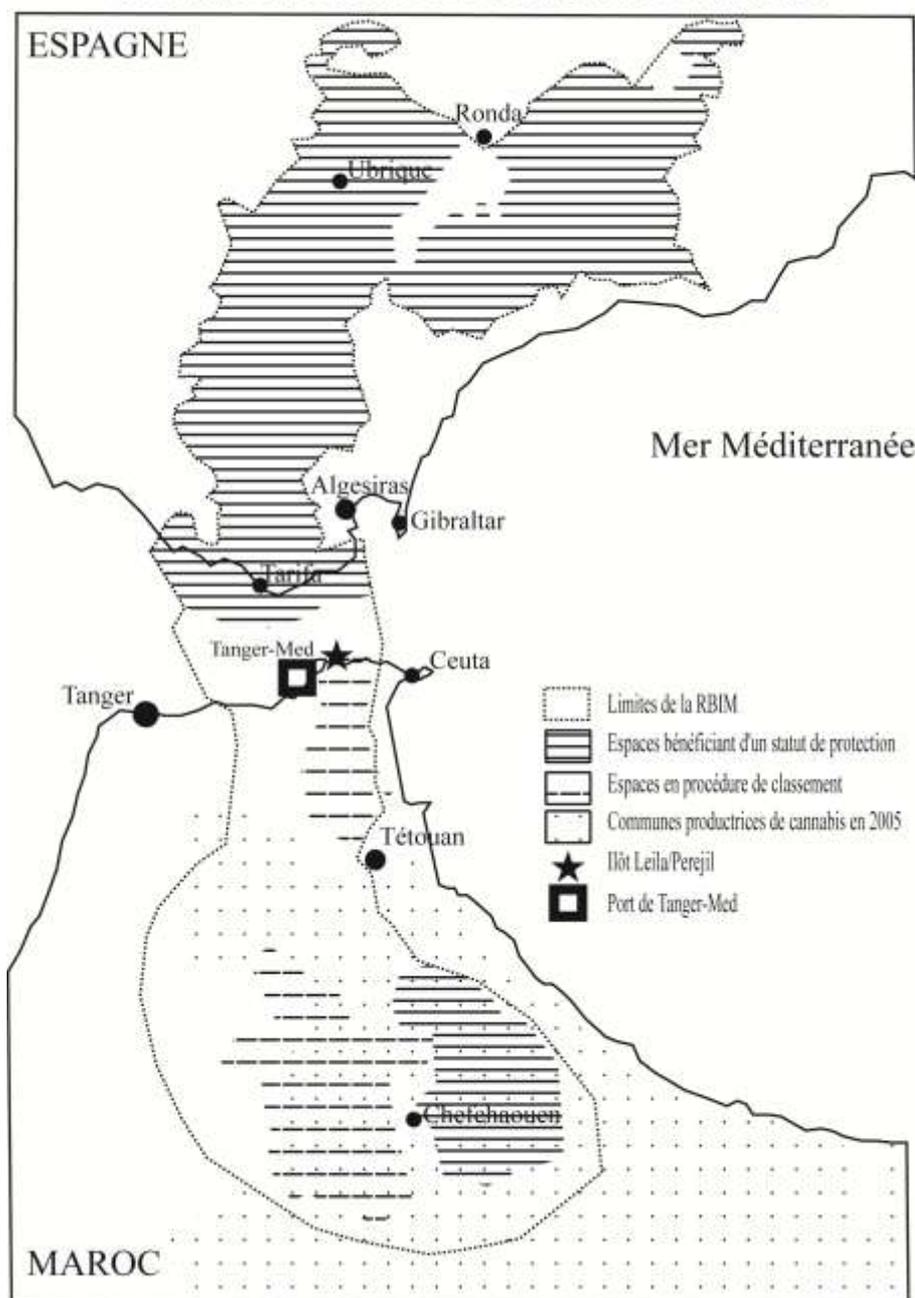
²⁰ 54 apiculteurs sont regroupés dans le cadre du projet de l'ONG Talassemantane.

²¹ Dans le cadre d'un programme USAID, Chefchaouen est devenu un Pays d'accueil touristique en novembre 2006 avec 5 gîtes ruraux, ce qui reste très limité.

hétéroclite, mais dont les promoteurs créent une image cohérente²². Ils manipulent les symboles et recompose deux territoires distincts en une unité originale, qui peut devenir un modèle à l'échelle mondiale. Cependant, au-delà du projet identitaire andalou, s'ajoute la volonté, plus ou moins assumée, de diffusion d'un modèle de développement. Ce dernier s'appuie sur le développement intensif du littoral, par son artificialisation, et la sanctuarisation de l'arrière pays. La mer est davantage considérée comme un lien que comme un espace de projet commun. Les objectifs de consolider les réseaux d'espaces naturels protégés des deux rives de la Méditerranée, d'assurer le développement durable des populations ou d'accentuer la recherche scientifique s'articulent à des politiques de surveillance du territoire pour contrôler et prévenir les flux illicites. La Réserve de la Biosphère s'inscrit dès lors dans un projet d'homogénéisation des deux rives, par un processus de prise de contrôle d'une région dominée par les activités illégales. La coopération entre l'Etat central marocain et les institutions européennes, au nom de valeurs décrétées mondialement, comme la protection de l'environnement et la sublimation d'une identité commune fruit de l'inter-culturalité, délégitime toute opposition locale. L'enjeu est désormais de savoir si la constitution d'espaces protégés, comme vestiges vivants du passé idéalisé, où perdurent les traditions loin des aménagements modernes, pourra générer suffisamment de revenus, dans le cadre des programmes dits de « développement durable », pour suppléer aux deux échappatoires actuels que sont la monoculture du cannabis et l'émigration clandestine. En fait, il apparaît qu'au vu des transformations économiques radicales du littoral, la Réserve de la Biosphère se limite à un rôle de sensibilisation, les micro-actions apparaissant, pour l'instant, comme des structures d'encadrements de la pauvreté.

²² Nous paraphrasons ici le texte introductif de présentation du projet RBIM.

La Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée Andalousie-Maroc



David Goeury, « Protéger ou contrôler le détroit ? La réserve de la biosphère intercontinentale de la Méditerranée Andalousie (Espagne)-Maroc », in B. SEMMOUD (Dir.), *Mers, détroits et littoraux : charnières ou frontières des territoires ?*, Paris : L'Harmattan, 2009, pp.271-285.

Références :

Del Rosario Pintos Maria (dir.), 2005, *Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée Andalousie (Espagne)-Maroc*, Junta de Andalucía, Consejería de Medio Ambiente, 205 p.

El Merzguioui Moufadal, 2006, « Projet de gestion durable et diversifiée des ressources naturelles et amélioration durable des conditions de vie des populations vulnérables dans les zones de hautes valeur écologiques du bassin versant de oued Laou », in *IVème Réunion internationale du projet « Wadi Chefchaouen et Asilah »*, 42 p.

http://www.wadi.unifi.it/morocco_meeting_nov06.pdf

Mokadem Aissa, 2006, « Projet pour la création de la réserve de la biosphère intercontinentale de la méditerranée », in *IVème Réunion internationale du projet « Wadi Chefchaouen et Asilah »*, 42 p.

http://www.wadi.unifi.it/morocco_meeting_nov06.pdf

Moreau Sophie, 2004, *Sauver les forêts, sauver les hommes ou se sauver soi-même ? L'action des ONG environnementales à Madagascar*, http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2004/moreau/article.htm

UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME, 2006, *World drug report 2006*, Vienne, United Nations Publication, 416 p.